

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 345

présenté par
Mme Limon

à l'amendement n° 282 de Mme Rixain

APRÈS L'ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.